

Charte du bénévolat de la Fondation Claude Pompidou

La Fondation Claude Pompidou est née d'un constat : la perte d'autonomie induit souvent l'isolement et la solitude. C'est pourquoi, depuis sa création en 1970, la Fondation s'engage auprès des personnes vulnérables grâce à ses bénévoles qui s'investissent concrètement dans des missions de maintien du lien social.

L'action

En rendant régulièrement visite, à leur domicile ou en établissement, à des malades, à des personnes âgées ou à des personnes handicapées, chaque bénévole contribue au maintien ou à la restauration d'un lien social, et offre par ailleurs un espace de liberté aux proches tout en portant un regard complémentaire de celui des professionnels.

Des valeurs partagées

Cette action se fonde sur :

- la solidarité envers celui que l'on sera peut-être un jour et la préservation de sa dignité,
- le respect de la différence et de la vulnérabilité,
- la tolérance à l'égard des convictions de chacun, en agissant dans un cadre apolitique et non confessionnel,
- la prise en compte de la personne dans la globalité, sans oublier ses proches,
- la complémentarité des rôles de chacun, notamment avec les professionnels.

Le bénévolat : une action empreinte de réciprocité

Le bénévolat, c'est choisir librement de partager une partie de son temps. Ainsi, le plaisir de donner et d'être utile rejoint celui d'accomplir une action personnelle qui enrichit. La Fondation ne le considère pas comme une activité, mais comme une relation.

Jouer un rôle dans la société

A travers sa mission, chaque bénévole devient un témoin engagé et un citoyen actif de la société. Il est aussi un lien intergénérationnel qui contribue à la transmission de la mémoire d'une époque.

Un engagement réciproque

L'engagement de la Fondation

La Fondation assure un rôle fédérateur, en réunissant bénévoles, salariés et établissements autour de son projet. Les efforts et les compétences de chacun se conjuguent pour offrir un accompagnement adapté. Soucieuse d'apporter une aide de qualité, elle s'engage à tenter de répondre au mieux aux attentes de chaque acteur.

Les bénévoles sont recrutés et formés. Ils se voient confier des activités conformes à leurs souhaits, leurs compétences et leurs aptitudes. La Fondation s'engage également à étendre son action, la pérenniser et demeure le garant du cadre de ses interventions.

L'engagement de l'équipe salariée

De même, l'équipe salariée du service du bénévolat porte les valeurs de la Fondation, s'engage à mener à bien les tâches qui lui sont confiées et reste disponible pour l'ensemble des bénévoles.

L'engagement des personnes bénéficiaires

Les personnes et les institutions bénéficiaires ont elles-mêmes adhéré à une charte et aux valeurs de la Fondation.

L'engagement du bénévole

Le bénévole s'engage à respecter les règles éthiques qui animent la Fondation dans le cadre même de ses interventions.

Les missions confiées demandent aux bénévoles d'avoir le sens des responsabilités et de respecter la confidentialité des informations qui leur sont communiquées. Le bénévole intervient régulièrement, dans la durée, pour une action non rémunérée. Il participe aux formations proposées dans un souci d'évolution constante afin d'ajuster ses actions aux besoins des personnes accompagnées et de leurs proches.